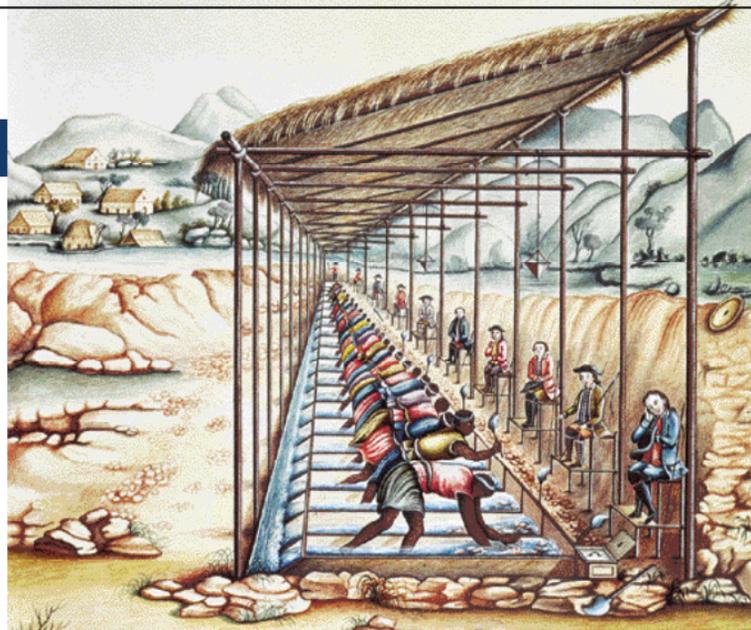


# L'héritage de l'esclavage

## Le lavage des alluvions par des esclaves noirs

Aquarelle de Carlos Julio, fin XVIII<sup>e</sup> siècle  
Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro  
© Dağı Ors



*"Comme il y a encore, au Brésil, des centaines de milliers de nouveaux noirs, le nouveau-né de classe moyenne, dès qu'il voit une masse sombre se pencher sur lui, sait que c'est une bonne-esclave, et devient raciste pour le reste de sa vie"*  
(Miké Fernandes, *ibid.*)

PENDANT plus de trois siècles, les esclaves noirs ont été la principale force de travail, dans les plantations de canne à sucre dès le XVI<sup>e</sup> siècle et dans les mines d'or du XVIII<sup>e</sup>. À la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreux gisements d'or et de pierres précieuses ont été découverts dans le Minas Gerais. Immédiatement, les premiers esclaves africains sont arrivés et, en moins d'un siècle, la population du Minas est passée de 30 000 habitants à 500 000.

L'aquarelle illustre parfaitement l'organisation du travail esclave aux abords de la mine, dans un paysage vallonné et idyllique censé représenter le Minas : le lavage des alluvions contenant les pierres précieuses, se fait sous la menace du fouet du *fetior*, le contremaître blanc, pour éviter que les esclaves ne les cachent dans leurs vêtements ou ne les avalent.

L'abolition de l'esclavage a été, en droit, tardive au Brésil (1888). Depuis les années 1850, les trafics d'esclaves avaient certes été interdits et la Royal Navy pourchassait les navires négriers jusque dans les ports brésiliens ; la loi du "ventre libre" avait été proclamée, qui libérait à la naissance les enfants nés d'esclaves. Mais, jusque dans les années 1880, le marché interne des "pièces d'ébène" restait actif, comme en témoignent les annonces publiées dans les journaux de l'époque.

La mémoire de la condition esclave reste très présente dans la population brésilienne. Il est considéré comme dégradant d'être descendant de ces esclaves et rare de le revendiquer. Il n'existe théoriquement pas

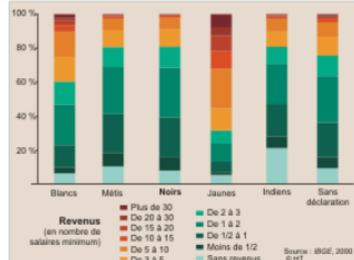
de discrimination par la couleur de la peau ; les agents du recensement, par exemple, ont pour consigne de noter non ce qu'ils voient mais ce qu'on leur déclare.

Ce que les recensements en tout cas permettent de lire clairement, c'est la forte corrélation entre revenus et couleur de la peau. Dans la répartition des revenus, calculés en nombre de salaires minimum (l'équivalent de soixante quinze euros par mois au cours d'octobre 2004), les plus représentés parmi les bas salaires sont les personnes qui se sont déclarées noires, métis ou indiennes.

Mais l'esclavage a laissé d'autres traces, plus graves encore : aujourd'hui encore persistent des formes de travail forcé qui, si elles ne sont pas formellement de l'esclavage, s'en rapprochent fortement.

Elles sont vigoureusement combattues par les gouvernements brésiliens – le premier pas étant d'en reconnaître l'existence. Les premiers jugements décidant la confiscation des propriétés employant de la main-d'œuvre dans ces conditions viennent d'être prononcés par la justice. Si cet effort se poursuit, on peut penser que ces archaïsmes disparaîtront prochainement, mais tant qu'ils existeront le spectre du fouet du *fetior* n'aura pas tout à fait disparu.

## Les revenus selon la couleur de peau, 2000



## Le gouvernement s'attaque au travail esclave moderne

Sur les écrans de télé brésiliens, un spot de télévision défile régulièrement : [...] Cent ans ont passé, 25 000 Brésiliens sont toujours esclaves. Pire que d'être sans travail, c'est de ne pas pouvoir le quitter". Le Brésil est le premier pays au monde à reconnaître, cette année devant l'ONU, l'existence de travail esclave sur son sol, ce qui lui permet de bénéficier des aides internationales, dont celle de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à l'initiative de cette campagne de sensibilisation. [...]

Au Brésil, on parle davantage de travail esclave que d'esclavagisme. [...] Rodolfo Tavares, vice-président de la Confédération nationale agricole (CNA, organisation patronale), reconnaît l'existence d'un "drame", mais nuance : "Il n'est pas difficile d'alléguer qu'une personne travaille contre sa volonté dans une ferme de la frontière agricole, éloignée de 500 km du village le plus proche. S'il dit à son patron : "Je veux m'en aller", il n'y a pas de bus, pas de taxi. [...]

Il n'empêche que, sous la pression de l'OIT et du gouvernement Lula, les patrons ont compris que leurs créatures et leur coton avaient intérêt à être produits par des "travailleurs citoyens". Rodolfo Tavares précise que le nombre

de travailleurs esclaves, cinq mille selon eux (vingt-cinq mille selon l'OIT et la commission pastorale de la terre), est ridicule comparé aux dix-sept millions d'ouvriers agricoles. [...]

La lutte contre le travail esclave a réellement commencé avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lula. Le gouvernement supprime d'ores et déjà les aides publiques aux propriétaires esclavagistes et s'approprie à faire voter une loi les expropriant. Une inspectrice du travail qui préfère rester anonyme est dubitative : "Les lois sont bonnes, mais il faut des moyens pour les faire respecter. Nous ne sommes que quatre mille cinq cents inspecteurs du travail pour un pays aussi immense que le Brésil. [...]

À l'origine de la dénonciation du travail esclave dans les années 1970, la Commission pastorale de la terre poursuit son travail de collecte de témoignages, alertant aussitôt les pouvoirs publics. L'un des premiers coordinateurs, Josimo Tavares, a été assassiné le 10 mai 1986. Quatre inspecteurs du travail ont été attaqués sur une route, à 100 km de Brasília, et tués par balles en janvier 2003.